

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2021

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 4398)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL115

présenté par
M. Waserman

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, après le mot :

« emploi »,

insérer les mots :

« au sein de l'entité concernée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.